

Compte-rendu de la rencontre entre Philippe PELLETIER et une assemblée constituée de 120 membres du Cluster Rhône-Alpes Eco-énergies.

Tour de table de présentation de chacun des membres présents du Cluster

Discours introductif de Philippe PELLETIER, Avocat, Président du comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle :

"Il faut tout d'abord que vous ayez conscience de la force que vous représentez ensemble.

Les « grenello-sceptiques » voudraient nous faire croire que la croissance verte n'est qu'une question de communication. Mais la présentation de vos activités à l'occasion de ce tour de table suffit à démontrer le contraire. Il illustre à quel point cette croissance verte est une réalité : vous en êtes l'incarnation. Je voudrais d'ailleurs zoomer sur un point : il est frappant pour moi de constater que plusieurs d'entre vous sont positionnés sur la formation. Or je voudrais vous dire combien nous voyons cette question comme un enjeu essentiel dans notre Plan Bâtiment. Nous avons un besoin puissant de formation pour répondre à cette prise de conscience galopante que la maîtrise de la consommation dans le bâtiment est une préoccupation centrale pour les français - il suffit pour s'en convaincre de constater quelle est la réaction qui apparaît face à l'intégration dans les annonces immobilières des échelles de consommation énergétique. L'importance de la formation touche tout aussi bien la formation continue (la situation actuelle montre que les financements qui existent sur la formation des professionnels ne sont pas consommés, loin de là), que la formation initiale (les filières de formation n'étant pas suffisamment valorisées pour en faire des choix positifs d'orientation). J'ai également entendu avec plaisir qu'il y avait quelques assureurs autour de la table or il faut pouvoir offrir des solutions de garantie de la performance énergétique, solutions qui restent largement à construire. Il y a enfin au moins deux banquiers dans la salle. Disons-nous les choses franchement : nous n'avons pas atteints nos objectifs, là aussi loin de là, sur la distribution de l'Eco-prêt à Taux Zéro (pour un rappel des modalités de l'éco PTZ, voir http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr/index.php/particuliers#proprietaire_maison). Ce produit fait trop souvent peur aux réseaux bancaires qui le distribuent mal (6000 par mois, ce qui n'est ce qui avait été espéré lors de sa mise en place en 2009).



Bref, toutes ces initiatives viennent s'inscrire dans un vaste projet de transformation de notre relation au bâtiment. Je viens ici pour repartir avec votre appréciation, et vos retours d'expérience sur toutes ces questions."

A consulter :

<http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr/>

Rapport d'activité 2010 du Plan Bâtiment :

<http://fr.calameo.com/read/000567278e2d4fa186144>

Tableau de bord du plan bâtiment Grenelle :

http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr/images/stories/quisommesnous/Plan_Batiment_Tableau_de_Bord-250910.pdf

Temps d'échange et de débats

Question de l'assemblée :

Les entreprises du secteur souffrent de l'instabilité du contexte réglementaire. Il est difficile pour elles de se projeter, de prendre les bonnes décisions en termes de stratégie de développement quand elles ne peuvent pas savoir quelles contraintes elles auront à subir dans six mois. Le moratoire actuel sur le solaire en est un excellent exemple.

Réponse de P. Pelletier :

Certes, on peut reprocher son caractère désordonné aux évolutions récentes et j'entends très bien le caractère



fâcheux qu'elles ont pour vous en tant que chef d'entreprise. Mais je crois qu'il faut distinguer les péripéties de l'essentiel : le Plan Bâtiment Grenelle est ancré dans un projet de société. Il devrait vous inciter à investir sur le long terme, comme c'est le cas quand on investit dans la formation de ses troupes par exemple. La loi du Grenelle 1 a été votée à la quasi-unanimité à l'Assemblée et au Sénat. C'est donc que nous sommes sur un projet partagé, qui dépasse les ciblage partisans, et qui survivra à l'alternance politique. Il y aura peut-être des phases

de chaud et de froid. Mais il n'en reste pas moins que le caractère le plus décoiffant de ce plan bâtiment est qu'il pose des objectifs à très long terme (détails et chiffres clés sur <http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr/index.php/g-presentation-du-plan/objectifs>). Dans vos activités, les objectifs posés par les évolutions réglementaires se déclinent sur deux volets (pour consulter le détail des évolutions réglementaires, voir <http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr/index.php/actualites-du-plan/grands-dossiers/121-comprendre-la-reglementation-thermique-2012>) :

1. Le neuf : à partir du 1^{er} janvier 2013, on construit basse consommation, soit 50 kWhep/m² après la précédente réglementation thermique qui fixait un niveau de 150 kWhep/m², niveau de performance énergétique sans lequel il ne sera pas possible de déposer des déclarations d'achèvement des travaux, le test de perméabilité à l'air étant le juge de paix en la matière (pour revoir les principaux critères du label BBC Effinergie, voir http://www.effinergie.org/site/Effinergie/10_Label). Le client, qui en règle générale ignorait tout de la RT 2005, sait maintenant qu'on va lui vendre de la performance énergétique. Aujourd'hui, nous travaillons sur les objectifs 2020, qui vont imposer de construire des bâtiments à énergie positive (qui fabriquent donc plus d'énergie qu'ils en consomment, et par conséquent posent des questions complexes sur les modes de redistribution de cette énergie et de choix des réseaux).
2. La rénovation : c'est un volet qui ne fonctionne pas sur un principe d'obligation mais sur un principe d'adhésion. L'objectif des 50 kWhep/m² doit être atteint en 2050 et la démarche va être menée par secteur, le résidentiel privé va être aidé en priorité avec les éco subventions de l'ANAH les éco PTZ et la démarche de lutte contre la précarité énergétique. Une aide des propriétaires de logements sociaux est également programmée. Enfin, l'Etat réalise un audit de son parc immobilier soit 50 millions de m² sachant que 22 millions seront audités (sur des aspects de sécurité, d'accessibilité, comme de performance énergétique).

Les seuls secteurs qui ne font pas l'objet d'une aide aujourd'hui sont les secteurs tertiaires privés et celui des collectivités territoriales, le Grenelle 2 ayant été retoqué sur les amendements qui étaient destinés à ce segment du parc immobilier.

Dans le résidentiel, le secteur sur lequel tout reste à faire est le résidentiel détenu par des copropriétés. Plus de 250 000 logements ont fait l'objet d'un financement entre l'été 2009 et l'été 2010 sur les travaux réalisés pour la rénovation des ouvertures mais ce n'est qu'une petite partie du chemin à parcourir pour atteindre l'efficacité énergétique.

De façon générale, la description de ce paysage montre combien la France a tendance à aborder les questions relatives aux ENR dans le bâtiment de façon cloisonnée là où une vision plus globale permettrait de garantir plus de méthode et plus de constance.



Question : Allez-vous proposer l'éco PTZ aux copropriétés ?

Réponse : Un groupe de travail co-présidé par Arnaud Bazire et Pierre le Borgne (voir lettre de mission téléchargeable sur <http://cicf.fr//syndicats/textes/32//lettre-copro.pdf>) travaille sur l'adaptation de l'éco PTZ aux copropriétés. La question centrale sur ce sujet est : va-t-on permettre aux copropriétés d'emprunter ou non ? Le problème est que ce faisant, on invente un nouveau créancier de la copropriété avec le risque que celle-ci vive au-dessus de ses moyens.

Pour ce qui concerne les audits, d'ici l'été 2011, cinq textes vont sortir qui permettront de mieux comprendre quelles seront les règles du jeu (voir page web dédiée au groupe de travail sur le thème des copropriétés sur <http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr/index.php/actions-du-plan/92-le-chantier-copropriete>).

D'ici là, il est difficile de donner des orientations précises, hormis la nécessité absolue de former les syndicats de copropriété afin qu'ils emportent eux-mêmes l'adhésion des copropriétaires en assemblée, quand ils présentent les projets de travaux et leur raison d'être.

Le point sur les changements apportés par la loi Grenelle 2 :

<http://www.plan-batiment.legrenelle-environnement.fr/index.php/actualites-du-plan/grands-dossiers/174-le-grenelle-2-decrypte-articles-et-decrets-sur-le-batiment>

Question : La difficulté réside dans le fait d'imposer une règle unique à une grande hétérogénéité de bâtiments, qui imposent des contraintes techniques très différentes, y compris en fonction parfois des agglomérations dans lesquelles ils se situent (comme à Paris où il est très difficile de travailler par l'extérieur, ce qui pose des difficultés particulière en matière de ventilation par exemple). Qu'en pensez-vous ?

Réponse : Il n'a jamais été dit, et jamais écrit, qu'il existait une solution unique à toutes les configurations et tous les parcs quel que soit leur état. La nouvelle réglementation thermique propose une obligation de résultat avec une liberté de moyen, quand hier nous étions sur une obligation de moyens avec une relative liberté sur les résultats. Il faut que nous passions de la culture du calcul à la culture de la mesure (sur les travaux en cours portant sur l'élaboration des méthodes de calculs et des logiciels pour la RT 2012, voir sur le site du CSTB <http://www.cstb.fr/actualites/webzine/editions/septembre-2009/deux-innovations-pour-la-future-reglementation-thermique-2012.html>), afin de préparer les démarches de contractualisation qui sont le socle de cette nouvelle relation au bâti que nous souhaitons instaurer à travers la performance énergétique. Entrer dans cette culture de la mesure signifie ouvrir toutes les possibilités techniques, y compris les solutions considérées jusqu'à présent comme étant hors normes.

Question : *Quelle est la synergie entre les niveaux nationaux et régionaux dans votre réflexion ?*

Réponse : L'articulation entre les deux niveaux, national et régional, n'échappe pas à une question d'ordre politique, au sens partisan du terme. Cela peut ralentir nos démarches mais si je profite de cette occasion pour réaffirmer que le Plan Bâtiment est clairement œcuménique et que nous observons de très près les initiatives régionales. Les Régions sont en effet les collectivités territoriales les plus entreprenantes sur les rénovations patrimoniales, comme l'illustrent les Régions Centre et Alsace avec leurs lycées. Il est impossible toutefois de nier que les tensions partisans ralentissent la dynamique de contractualisation.

Question : *Quels sont les axes que vous préconisez en termes de formation ?*

Réponse : La première phase a été dédiée aux entreprises du bâtiment. Nous sommes entrés dans une phase 2 où la demande porte davantage sur l'ingénierie et la maîtrise d'ouvrage, afin que les cahiers des charges soient correctement construits. La formation initiale est par ailleurs un domaine déshérité sur lequel beaucoup reste à faire.

Question : *Autant les évolutions qui portent sur le neuf apparaissent assez clairement, autant la rénovation est un domaine sur lequel il manque un vrai plan d'action. Allez-vous en proposer un ?*

Réponse : C'est vrai qu'un certain chaos désordre peut apparaître sur le champ de la rénovation, et que les travaux entrepris ne tiennent pas toujours leurs promesses en termes de performance énergétique. J'envisage deux voies pour limiter ce désordre à l'avenir :

1. Privilégier le bouquet de travaux plus que le recours à des équipements pris un à un, c'est la tendance que nous allons porter pour que la question de performance énergétique soit envisagée de façon globale, et non pas sous l'angle des résultats de tel ou tel matériel
2. Il faudra que les entreprises qui se sont formées, et



Ci-dessus : Visite de la Cité de l'environnement, à Saint-Priest

ont donc une certification, aient une prime sur les autres. C'est une question compliquée à aborder juridiquement, il n'est pas certain que l'Europe nous laisse aller dans cette voie, qui implique d'introduire une perturbation dans le jeu de la concurrence. Toutefois, c'est la solution que nous continuerons à privilégier car nous sommes convaincus que le gros des troupes ira vers la formation d'autant plus volontiers qu'une différenciation existe pour eux à la sortie.

Contact Plan Bâtiment Grenelle :

Anne-Lise DELORON, relations extérieures et institutionnelles

01 40 81 33 05

Anne-lise.Deloron@developpement-durable.gouv.fr

Liste des pré-inscrits à cette rencontre, de l'équipe du Plan Bâtiment Grenelle et du Cluster.

	Nom des participants	Société / structure	Activité
1	Alain CHARROUD	DEVELOPPEMENT HABITAT	Conseil bâtiment - Président de PROMODUL et des industries du plâtre.
2	Alain MATHIEU	ADFLP	Centre de formation spécialisé ENR
3	Alain WEBER	ASDER	Centre de formation spécialiste de l'éco-construction et aux ENR
4	André GODDE	BANQUE POPULAIRE	Banque - Loire et Lyonnais / Alpes
5	Bernard PERRIN	AGENCE ECO CONSEIL	Conseil et solutions en économies d'eau, d'énergies ECS, et ENR
6	Bruno BIMET	DOMBOX	Domotique pour la maison individuelle
7	Bruno DEHAN	SEQUOÏA	Bureau d'études environnemental
8	Caroline DREUMONT	EN&CO HABITAT	Bureau d'études thermiques, conseils en ENR
9	Caroline MARCHAND	BASTIDE & BONDOUX	Bureau d'études thermiques, ingénierie, conseil
10	Catherine ROOS-WILHLEM	EUROPE ET ENVIRONNEMENT	Association ayant pour objet de soutenir l'économie verte, à une échelle européenne.
11	Céline PANIER	Cabinet Lyonnais d'Assurances	Assureur
12	Christian LE FLOCH	BANQUE POPULAIRE	Banque - Loire et Lyonnais / Alpes
13	Christophe BARTOUX	TEMPEOS	Installation d'ENR (ECS, Solaire PV, PAC)
14	Corine BERTOSSA	EDYA	Solutions naturelles et économiques de traitement de l'eau.
15	Cyrille DELAYE	GEPCA	Courtier en assurance, spécialisé bâtiment
16	Damien GAUDEN	AUDEEBAT	Expertise en efficacité énergétique du bâtiment / Thermographie

17	David CORGIER	CMDL	Bureau d'ingénierie - spécialiste performance énergétique du bâti.
18	David DUCROS	ATM Centre Est	Infiltrométrie, accompagnement pour certification BBC.
19	Denis MONNIER	123 Solaire	Installation solaire PV et T, chaudières granulés de bois.
20	Didier LARUE	ATELIER LD	Paysage / Urbanisme / Techniques environnementales
21	Edoardo BERERA	TELELINEA	Concept°, conseil et réalisat° de réseaux de capteurs : suivi des perf° énergét° des bât°
22	Eric PALMIERI	WIENERBERGER	Fabricant de briques en terre cuite.
23	Fabien CHERVET	SOLAREZO	Fabrication de panneaux solaires photovoltaïques
24	Fabienne BARNAY-BELUZE	GRETA du Roannais	Centre de formation spécialisé éco-construction, ENR
25	Florent PERRIN	ARIONIC	Traitement écologique pour l'eau et les combustibles pour améliorer l'eff° énergétique
26	Francis ZANINGER	MORGANE DEV° DURABLE	Promotion immobilière écologique
27	Franck ALLARD LATOUR	AMZAIR	Conception et fabrication de pompe à chaleur et chauffe-eau thermodynamique
28	François FERRETTI	HELIOS	Conception et fabrication de ventilateurs, VMC double flux
29	François RIVAT	GINGER Groupe	Bureau d'études, ingénierie. Centre de recherche et d'études acoustiques.
30	Françoise DAUTEL	DAUTEL Architecture	Géo et Bio Architecte
31	Gérald RIOS	GR PROJETS IMMOBILIERS	Promoteur constructeur
32	Guillaume GUERBETTE	LA CENTRALE-ECO	Expertise et distribution de produits d'économie d'énergie
33	Hélène LEFEBVRE	GEONOMIE	Bureau d'études en environnement / projet d'éco-quartiers
34	Henri JOUDIOU	AIR & VIE	Conseil, installation, SAV : pompes à chaleur air/air et air/eau.
35	Hervé CHAVET	MAISONS FRANCE CONFORT	Constructeur de maisons individuelles
36	Hervé HUE	GRETA Grenoble	Centre de formation spécialisé ENR
37	Hervé THIBAUD	GREENEO	Ingénierie et conseil en rénovation énergétique
38	Jacques BONDOUX	BASTIDE & BONDOUX	Bureau d'études thermiques, ingénierie, conseil
39	Jean-Claude PICARD	Parc Eco-Habitat des Hauts du lyonnais	Information, conseil, formation et pépinière d'entreprises de l'éco-bâtiment
40	Jean-Claude TERRIER	GREENEO	Ingénierie et conseil en rénovation énergétique
41	Jean-Eric MESMAINS	RAEE	Agence Régionale de l'Energie et de l'Environnement
42	Jean-Louis PIERRE	BILLON	Génie climatique, étanchéité, bardage, mise en œuvre.
43	Jean-Luc BIGEARD	ONOVO	Architecte DPLG

44	Jean-Michel PHILIPPE	LINEA RA	Entreprise du bâtiment : étanchéité. TP
45	Jérémy ZERBIB	SENSECO	Conseil en rénovation énergétique / Certification
46	Julien BODENNEC	En création	Conseil en performance énergétique du bâtiment
47	Julien HASS	Atelier THIERRY ROCHE	Cabinet d'architecture
48	Laetitia FRIES	MICEL	Fabrication de matériaux souples intégrés aux panneaux solaires photovoltaïques et de films techniques
49	Laurent DUPONT	GDF SUEZ	Distribution et commercialisation d'énergie
50	Laurent RIVET	Pôle Presse	Rédaction spécialiste de l'éco-construction, et de l'énergie.
51	Lionel BOUBAS	AGEA GARIBLADI	Centre de formation spécialiste des ENR
52	Lionel MONTERO	Groupe MGL	Mise en œuvre : lots techniques (plomberie, chauffage, électricité, maintenance). Neuf et en rénovation.
53	Marc FOURRE	SANISERE / MONSIEUR ENERGIE	Installation de plomberie, chauffage, ENR.
54	Marc SAGNIMORTE	SAGNIMORTE Conseils	Conseils en gestion immobilière / Administrateur de biens / Syndic
55	Martin LESAGE	ENEOS	Diagnostic, audit énergétique et environnemental, coordination de travaux, installation ENR, isolation
56	Martine FERREIRA	BASTIDE & BONDOUX	Bureau d'études thermiques, ingénierie, conseil
57	Mathieu DELEUZE	NEOPOLIS	Centre de formation spécialisé éco-construction, construction bois
58	Mathieu PASQUIER	DELTADORE	Conception, fabrication de gammes de produits dans les domaines de la thermique
59	Mathieu PELTIER	LES DIAG'NOSTIQUEURS	Tous diagnostics immobiliers liés à la vente. Conseils, études, diag° de perf° énergétique.
60	Maxime DECHELETTE	RENOVERT OPTIMBATI	Rénovation énergétique de bâtis tertiaires et collectifs
61	Maxime LEFORT	BILLON	Génie climatique, étanchéité, bardage, mise en œuvre.
62	Michel BROSE	DAFCO	Délégation Académique à la Formation Continue
63	Olivier GONDARD	ARCOBA	Ingénierie générale du bâtiment
64	Olivier SLASCA	LUXOL	Fabrication, développement et commercialisation des systèmes photovoltaïques
65	Pascal BRUCHON	MFR des Hauts du Lyonnais	Centre de formation - éco-bâtiment
66	Pascal HERAULT	ECOSPHERE	Maîtrise d'œuvre pour un habitat durable.
67	Pascal PELTIER	LES DIAG'NOSTIQUEURS	Tous diagnostics immobiliers liés à la vente. Conseils, études, diag° de perf° énergétique.
68	Patrick ALIOT	GENSTUDIO ARCHITECTURE	Cabinet d'architecture
69	Patrick GOUILLET	PRO-FIL	Installation de "pieuvres" électriques et ENR
70	Philippe BONNETAIN	MCP	Promoteur constructeur

71	Philippe FRAYON	TEMPEOS	Installation d'ENR (ECS, Solaire PV, PAC)
72	Philippe GARNIER	Parc Eco-Habitat des Hauts du Lyonnais	Information, conseil, formation et pépinière d'entreprises de l'éco-bâtiment
73	Pierre VERDIER	RENOVERT	Rénovation énergétique de maisons individuelles
74	Quentin D'ABOVILLE	TEMPEOS	Installation d'ENR (ECS, Solaire PV, PAC)
75	Romain DENISOT	OIKOS	Centre de formation spécialiste de l'éco-construction
76	Sabine RECHARD-LERICQ	Greta Nord Isère	Centre de formation spécialisé en éco-construction
77	Sandrine JUVENET	GRETA VIVA 5	Centre de formation spécialisé éco-construction, ENR
78	Serge DERDERIAN	LA CONSULTATION IMMOBILIERE	Agence immobilière
79	Servan LE GUERN	GRDF	Distributeur de gaz naturel
80	Simon-Pierre TONETTI	ADRENALINE	Cabinet d'architecture
81	Stéphane MEISS	VIESSMANN	Fabricant de système ENR
82	Sylvain BRAINE	INDEA	Ingénierie et mise en œuvre de systèmes de gestion technique et énergétique du bâtiment. Monitoring.
83	Sylvie MANGILI	BASTIDE & BONDOUX	Bureau d'études thermiques, ingénierie, conseil
84	Tassadit BONNARDOT	CYTHELIA	Expertise et conseil en énergie solaire PV et thermique du bâtiment
85	Thierry PERRIN	BASTIDE & BONDOUX	Bureau d'études thermiques, ingénierie, conseil
86	Thierry VIBERT	GRETA VIVA 5	Centre de formation spécialisé éco-construction, ENR
87	Thomas LEGRAND	AMELIOR'LOGIS	Bureau d'études en thermographie et étanchéité à l'air
88	Vincent ALBARIC	CHOLLEY Ingénierie	Cabinet d'économistes de la construction
89	Yves BELMONT	DRAC	Conseiller pour l'architecture. Direction Régionale des Affaires Culturelles
90	Yves LAMOUR	BANQUE POPULAIRE	Banque - Loire et Lyonnais / Alpes
	Philippe PELLETIER	Plan Bâtiment Grenelle	
	Jérôme GATIER		
	Anne-Lise DELORON		
	Florian ROLLIN		
	Isabelle SERVAIS	Cluster	
	Mickaël DE CHALENDAR		

Contact Cluster Rhône-Alpes Eco-énergies :
Mickaël DE CHALENDAR, Directeur Technique
mdechalendar@ecoenergies-cluster.fr

04 78 33 62 67